

ADOUR
2050



INSTITUTION ADOUR
Etablissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

Adour 2050 : anticiper pour mieux gérer

Forum de l'Adour



24 juin 2019, Tarbes



Quelles seront les **ressources en eau disponibles**, la **qualité**, l'**état des milieux** et les **risques liés aux inondations** et aux événements extrêmes du bassin de l'Adour et des côtières basques à l'horizon 2050 ?

Quelle compatibilité avec le **développement socio-économique** du territoire ?

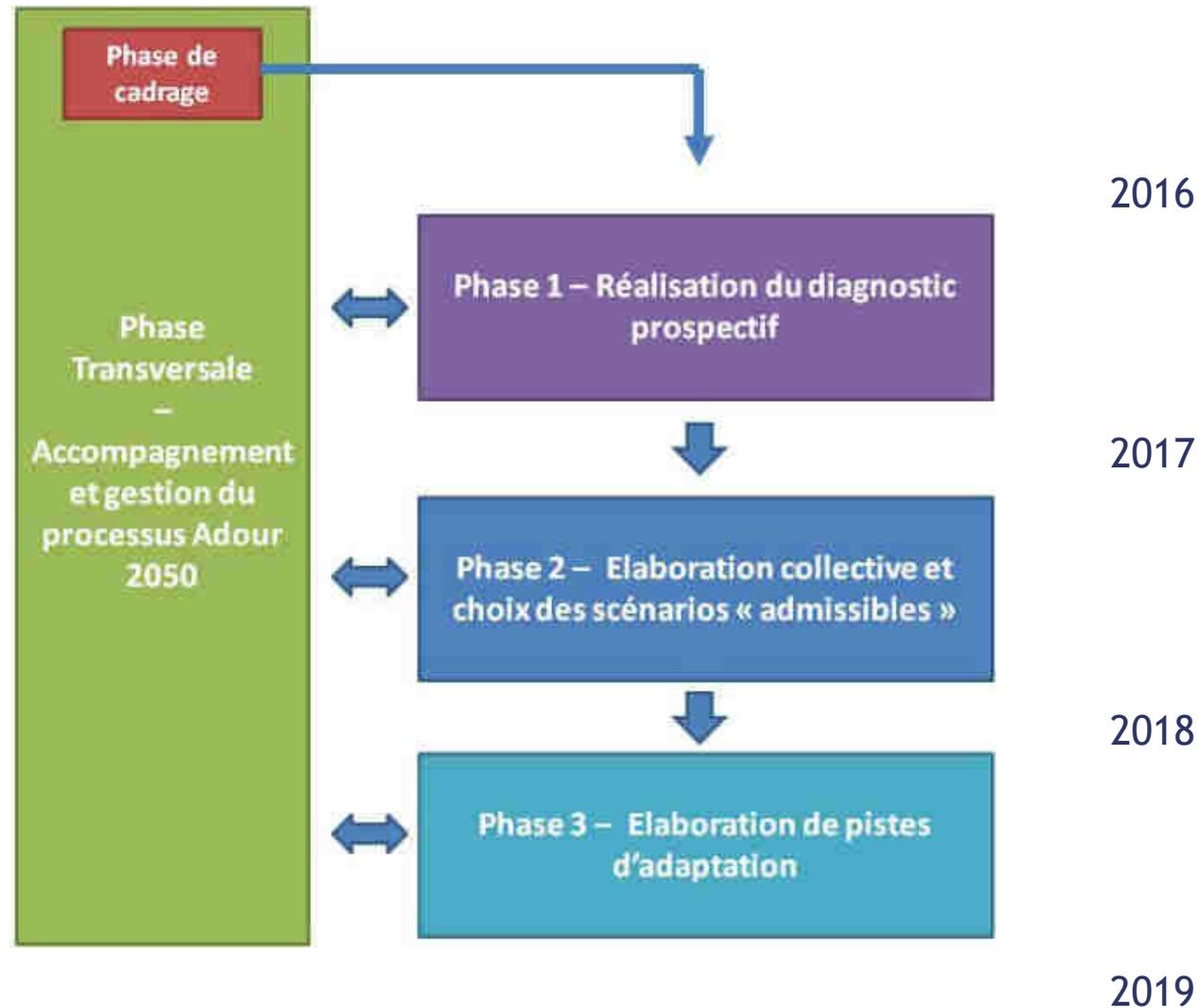
Comment **anticiper** l'impact du changement climatique et des activités humaines ?

Comment s'adapter ?

➔ Volonté de **réfléchir ensemble** à un avenir durable pour nos territoires

- Ateliers de concertation
- Comité de pilotage
- Comité technique
- Comité scientifique
- Réunions publiques

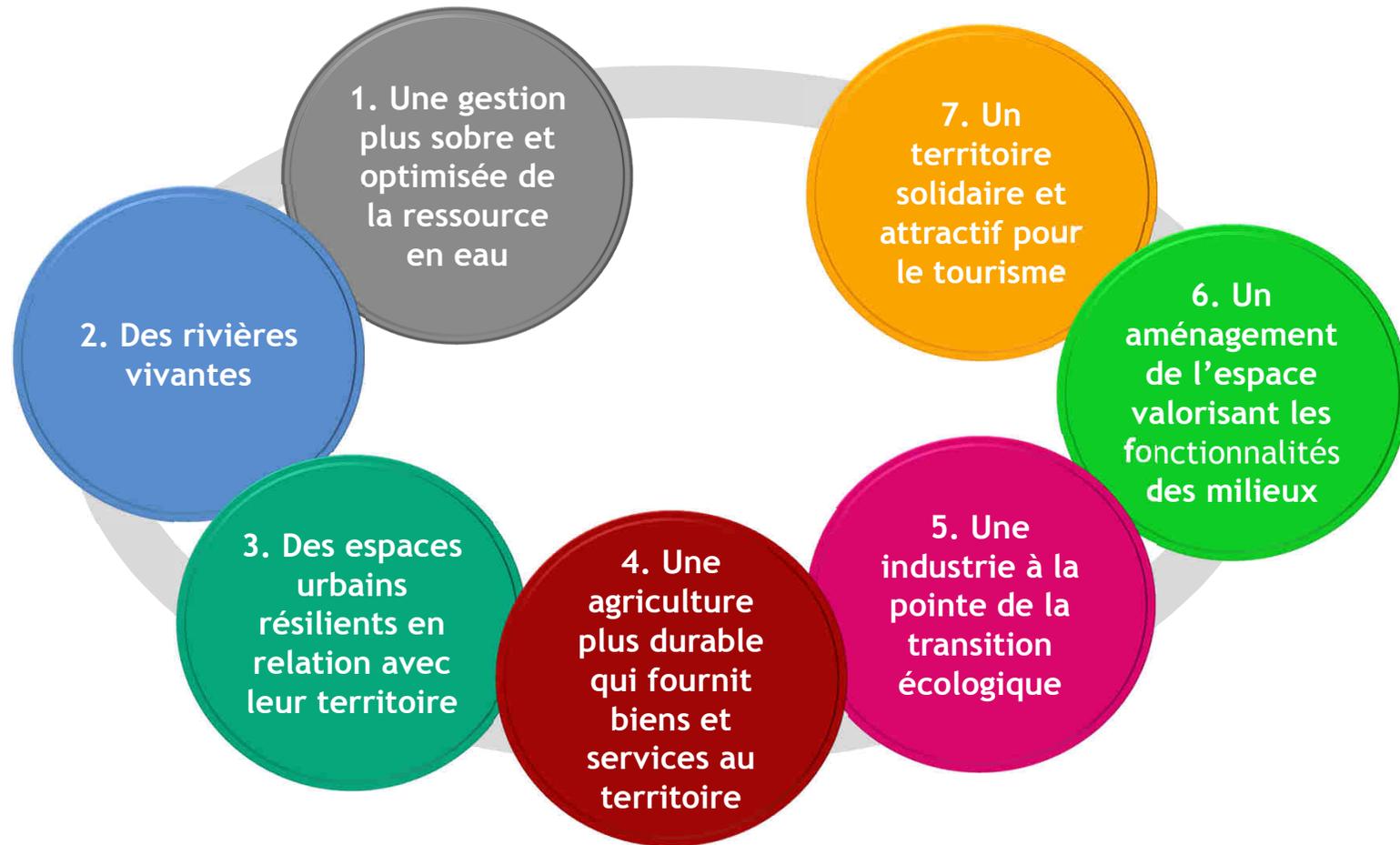




5 - Prise en compte proactive des enjeux sociétaux et environnementaux par la puissance publique

6 - L'environnement au cœur du développement socio-économique du territoire





Une carte d'identité par orientation





UNE GESTION PLUS SOBRE
ET OPTIMISÉE DE LA RESSOURCE
EN EAU POUR TOUS LES USAGES

1. Une
gestion plus
sobre et
optimisée de
la ressource
en eau

- Economies d'eau sur l'usage domestique
 - Connaitre et réduire les fuites sur les réseaux d'eau potable
 - Etre exemplaire dans l'utilisation sobre de la ressource par les collectivités locales
 - Mettre en place une tarification incitative et accompagner les consommateurs à l'augmentation du prix de l'eau potable
- Economies d'eau dans l'industrie
- Economies d'eau en agriculture
 - Soutenir les productions agricoles moins gourmandes en eau (sélection variétale, choix de culture)
 - Concevoir et utiliser du matériel d'irrigation plus performant : micro-irrigation enterré ou aérien
 - Maintenir la gestion concertée en agriculture (plans de répartition, tours d'eau)
 - Réduire les fuites sur les réseaux d'irrigation
- Optimisation du stockage de l'eau
- Réutilisation des eaux usées traitées
- Diversification des ressources en eau



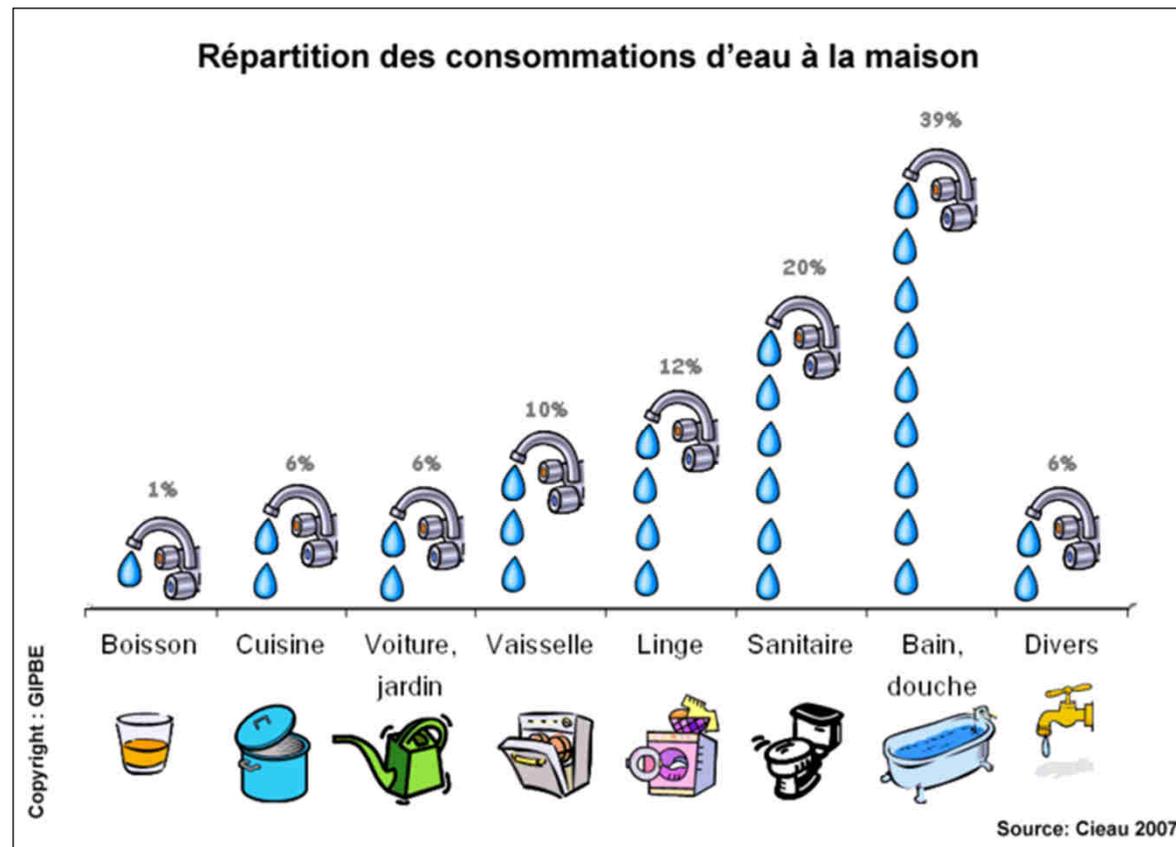
ECONOMIES D'EAU SUR L'USAGE DOMESTIQUE

Connaître et réduire les fuites sur les réseaux d'eau potable

Etre exemplaire dans l'utilisation sobre de la ressource par les collectivités locales

Mettre en place une tarification incitative et accompagner les consommateurs à l'augmentation du prix de l'eau potable

Développer la récupération d'eau de pluie, doubles circuits, systèmes sans eau





DES RIVIÈRES VIVANTES

2. Des rivières vivantes

- Evitement et réduction des pressions à la source
 - Améliorer les systèmes d'assainissement collectifs
 - Gérer les eaux de pluie
 - Lutter contre les espèces invasives
- Restauration de la fonctionnalité des cours d'eau
 - Aménager les obstacles à la continuité écologique et sédimentaire
 - Reconquérir les espaces de mobilité des cours d'eau
 - Restaurer les champs d'expansion des crues et reculer les digues au plus près des enjeux à protéger
- Surveillance, entretien et connaissance des cours d'eau
 - Renforcer les contrôles et les moyens de la police de l'eau
 - Entretenir les milieux aquatiques
 - Poursuivre le suivi et la gestion des ouvrages en cours d'eau
 - Maintenir des débits compatibles avec les fonctionnalités des milieux aquatiques





DES ESPACES URBAINS RÉILIENTS
EN RELATION AVEC LEUR TERRITOIRE

3. Des espaces urbains résilients en relation avec leur territoire

- Gestion du risque
 - Interdire la construction en zones inondables ou, en dernier recours, avec des bâtis adaptés (pilotis)
 - Limiter l'imperméabilisation des sols
 - Favoriser l'infiltration des eaux pluviales
- Impact des zones urbaines sur les milieux aquatiques et la qualité de l'eau
 - Concevoir un assainissement collectif de haute qualité environnementale
 - Améliorer l'assainissement non collectif (ANC)
 - Réduire les contaminations à la source
- Confort urbain et végétalisation des villes
 - Adapter les normes constructives
 - Augmenter les espaces verts et la présence d'arbres
 - Généraliser les surfaces végétalisées - y compris toitures et façades
- Complémentarité de la ville avec son territoire
 - Eviter la construction de nouvelles zones commerciales et industrielles ; aménager les zones existantes
 - Développer la ville en fonction des ressources disponibles



CONFORT URBAIN ET VEGETALISATION DES VILLES

Planter des essences végétales résistantes à la sécheresse et non envahissantes

Adapter les normes constructives

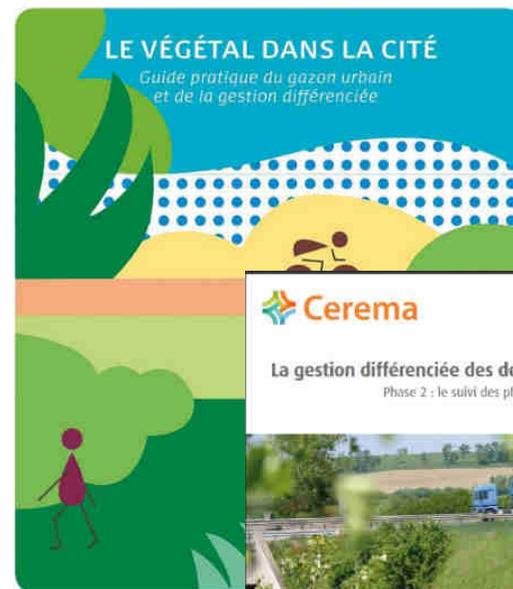
Augmenter les espaces verts et la présence d'arbres

Vigilance :

Végétaliser en privilégiant les essences résistantes à la sécheresse

Eviter l'introduction d'espèces potentiellement envahissantes

Généraliser les surfaces végétalisées - y compris toitures et façades





UNE AGRICULTURE PLUS DURABLE
QUI FOURNIT BIENS
ET SERVICES AU TERRITOIRE

4. Une agriculture plus durable qui fournit biens et services au territoire

- Des sols vivants et productifs
 - Généraliser la réduction et l'amélioration de l'usage des produits phytosanitaires
 - Soutenir l'agriculture biologique
 - Favoriser l'agriculture de conservation
 - Généraliser les techniques alternatives de travail du sol
 - Favoriser la couverture permanente des sols
 - Développer l'agro-écologie
 - Développer l'agro-foresterie
 - Privilégier les systèmes d'élevage extensifs : pastoralisme, maintien des prairies et parcours
- Des exploitations agricoles viables
- Des filières innovantes
- Vers plus d'autonomie territoriale
 - Renforcer les signes de qualité (IGP, AOP, etc.) et labels
 - Lutter contre l'érosion : l'assolement concerté sur un territoire
 - Reconquérir la qualité de l'eau
 - Soutenir les circuits courts
 - Mettre en place des filières 100% Adour
 - Intégrer l'agriculture dans l'économie circulaire
 - Animer des « projets alimentaires territoriaux » (PAT)
 - Explorer l'agriculture urbaine



PTGE MIDOUR



UNE INDUSTRIE À LA POINTE
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

5. Une
industrie à la
pointe de la
transition
écologique

- Sobriété
 - Réduire les prélèvements en eau
- Valorisation
 - Valoriser les déchets et co-produits
- Durabilité
 - Réduire les flux de polluants
 - Gérer le risque de pollution accidentelle
 - Généraliser l'éco-conception des produits et la lutte contre l'obsolescence programmée
 - Développer les exercices prospectifs socio-économiques à l'échelle des filières



VALORISATION

Valoriser les déchets et co-produits

Objectifs :

Limitier l'exploitation des matières premières
Limitier les rejets

Valorisations :

Méthanisation
Production de chaleur
Production de matières plastiques
Recycler métaux

...

Des travaux de recherche en cours

Un cadre juridique : la responsabilité élargie du producteur





UN AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
VALORISANT LES FONCTIONNALITÉS
DES MILIEUX

6. Un
aménagement
de l'espace
valorisant les
fonctionnalités
des milieux

- Connaissance des milieux et de leurs fonctionnalités
 - S'appuyer sur l'outil trames vertes et bleues
 - Exploiter l'outil cartographie des risques naturels
 - Renforcer l'outil Agenda 21
 - Développer les outils de communication et de sensibilisation
- Application plus stricte de la séquence Eviter - Réduire - Compenser (ERC)
 - Renforcer les actions « Eviter » et « Réduire »
 - Favoriser et valoriser les initiatives contractuelles de préservation des espaces naturels
 - Restaurer les milieux dégradés
- Enjeux particuliers des milieux forestiers
 - S'orienter vers des forêts multifonctionnelles
 - Diversifier les peuplements forestiers
 - Mettre en œuvre des pratiques forestières durables
- Enjeux particuliers des zones humides
 - Sensibiliser aux bienfaits des zones humides
 - Désigner de nouvelles zones humides bénéficiant d'un cadre réglementaire
 - Construire des partenariats à l'échelle du bassin versant ou à l'échelle intercommunale
 - Mettre en place le paiement pour services environnementaux



APPLICATION PLUS STRICTE DE LA SEQUENCE ERC

Renforcer les actions « Eviter » et « Réduire »

-> impact induit et l'effet cumulé de plusieurs projets peut être significatif sur le fonctionnement des cours d'eau (ex : forages domestiques, des seuils en rivière ou des retenues collinaires)

Favoriser et valoriser les initiatives contractuelles de préservation des espaces naturels

Restaurer les milieux dégradés
restauration des haies, prairies permanentes, vergers, boisements, ripisylves, zones humides et cours d'eau





**UN TERRITOIRE SOLIDAIRE
ET ATTRACTIF POUR LE TOURISME**

7. Un territoire solidaire et attractif pour le tourisme

- Professionnaliser et fédérer les acteurs du tourisme
- Jouer sur les complémentarités entre les espaces urbains et ruraux
- Labéliser les infrastructures touristiques
- Garantir une solidarité entre les zones touristiques et les espaces moins fréquentés
- Diversifier l'offre de loisirs sur les territoires très dépendants de la neige



DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE LOISIR

Diversification sur les territoires fortement dépendants de la neige

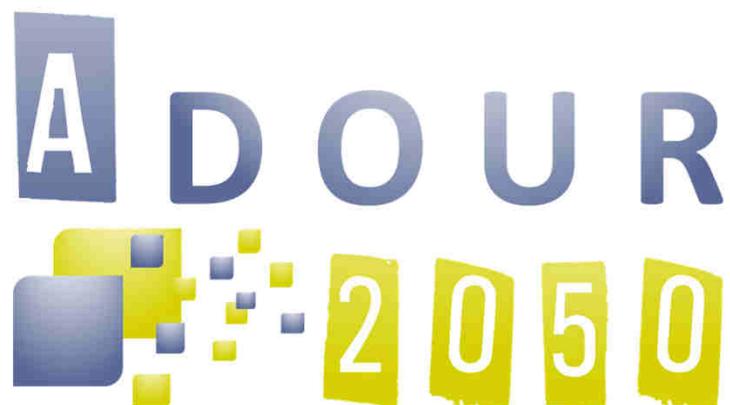
-> le changement climatique aura un impact important sur l'enneigement

Nécessité d'engager une réflexion pour imaginer les alternatives et préserver l'attractivité des territoires d'altitude



- Continuer le travail d'animation et de sensibilisation auprès des acteurs du territoire
- Accompagner les politiques publiques et les porteurs de projets (SCoT, PLU(i), PCAET...) dans la prise en compte des mesures d'adaptation
- Recueillir les retours d'expérience des territoires sur la mise en place des mesures
- Elaborer une charte Adour 2050 / PACC pour mobiliser les acteurs du territoire
- Assurer la visibilité des territoires qui s'engagent dans l'adaptation au changement climatique





Votre contact

Mathilde CHAUSSECOURTE

05 58 46 18 70

adour2050@institution-adour.fr

www.institution-adour.fr

(Pages dédiées sur l'onglet 'Adour 2050')

